

# Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le samedi 17 avril 2004 à l'Hôtel Seegarten Marina à Spiez

\* \* \* \* \*

Le Président Hugo Wenger ouvre la séance à 10h40 en saluant les membres présents ainsi que les invités MM. Jürg Burkhalter responsable Trassenverkauf SBB / BLS / RM, Gérard Rochat de Molinari Consulting AG et Christian Hanus de ETH Zürich.

Il adresse un grand merci aux organisateurs de la journée, soit l'association *Dampfbahn Bern* ainsi qu'au *BLS* pour l'organisation de cette journée qui s'annonce très intéressante.

Après avoir prié chacun de parler en bon allemand pour les Romands, il rappelle que chaque association représentée ne dispose que d'une voix et que les votes seront effectués à main levée en levant la feuille d'admission.

Il excuse  
la direction de l'Office fédéral des transports  
la direction de l'assurance VVST  
les associations *Ferrovía Monte Generoso*  
*Feld- und Werkbahnfreunde Otelfingen*  
*Mikado*

Il ressort de la liste des présences qui a circulé en début de séance que 26 associations sont représentées sur un total de 39 associations membres.

Le président constate que 39 personnes participent à la présente assemblée et que 28 personnes prendront part au repas qui la suivra.

Personne ne demandant une modification de l'ordre du jour envoyé avec l'invitation, l'assemblée, peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, à savoir :

1. Election des scrutateurs
2. Approbation du P.V. de l'AG du 26.04.2003 à Heiden
3. Approbation du rapport de gestion 2003
4. Approbation des comptes 2003 et du budget 2004
5. Admission de nouveaux membres
6. Proposition des membres
7. Informations actuelles
  - NIKE Centrale nationale d'information pour la conservation des biens culturels
  - Cours de base pour les membres HECH exploitant des chemins de fer soumis à l'OFT.

### 1. Election de deux scrutateurs

La proposition du Président de nommer MM. Jürg Burkhalter représentant le *Trassenverkauf SBB / BLS / RM* et Robert Gaberell du *Dampfbahn Bern* est approuvée par acclamations.

### 2. Approbation du P.V. de l'AG du 26.04.2004 tenue à Heiden

Rédigé en français par Bernard Philippin et envoyé aux associations membres avec la convocation, il figure pour la première fois sur le site Internet [www.hech.ch](http://www.hech.ch)  
Il est approuvé avec remerciements à son auteur par 23 voix sans opposition.

### 3. Approbation du rapport d'activité 2003

Rédigé en allemand par le Président Hugo Wenger, ce rapport qui figure également sur le site Internet a été envoyé aux associations membres avec l'invitation à la séance de ce jour.

Il est approuvé avec remerciements à son auteur pour sa rédaction par 25 voix sans opposition.

### 4. Approbation des comptes 2003 et du budget pour 2004

Le caissier Thomas Pulfer distribue le résumé des comptes de l'exercice qui font encore apparaître un bénéfice permettant d'accroître la fortune de l'Association en prévision de ses engagements futurs. Au chapitre des dépenses on trouve une participation à l'assemblée générale 2003, les locations de salle pour le groupe de travail chargé de l'établissement des prescriptions d'exploitation, les taxes pour Internet (serveur et nom de domaine), les frais bancaires et postaux.

Le rapport des réviseurs étant publié au dos du document présentant les comptes, chacun peut en prendre connaissance. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail.

#### Budget 2004

La présentation d'un budget pour 2004 est encore difficile à estimer. Il dépendra de l'importance des actions qui pourront être entreprises au niveau des rencontres avec divers lobby, des possibilités de réaliser de la publicité en commun et des tâches qui pourraient être confiées à HECH et qui exigeraient un engagement plus important des membres du comité.

En début d'année, l'OFT avait informé par exemple que les conditions d'assurance ne seraient plus valables pour la saison 2004. Après une rencontre avec HECH, il a fait marche arrière, mais cela démontre qu'il y avait un important travail de relations publiques à mener. Cette affaire est close pour l'année 2004, mais se doit de trouver un épilogue durable.

## 5. Admission de nouveaux membres

HECH compte actuellement 39 membres à part entière. Le 19 septembre 2003, la Fondation SBB Historic a présenté une demande d'adhésion à HECH. Le comité a reçu les membres de cette fondation pour définir la position qu'il devait adopter face à cette requête. Il a été constaté ce qui suit :

- SBB Historic remplit les mêmes buts que HECH mais avec des employés rétribués
- SBB Historic travaille déjà en collaboration avec NIKE
- SBB Historic a un poids politique important (lobby)

Le Président Hugo Wenger cède alors la parole aux représentants de cette fondation MM. Thomas Käppel (archiviste) et Heinz Mettler (section matériel roulant) qui présentent leur fondation, soit dans les grandes lignes une fondation pour le maintien d'un matériel roulant en état de marche, une collaboration avec le musée suisse des transports, une coordination avec la population, les politiciens, la Confédération, les cantons, les communes, les CFF et les chemins de fer internationaux. La fondation a un but identique à ceux de musées, des associations ou des organisations de sauvegarde du patrimoine.

Le Président Wenger, après avoir constaté que l'intérêt commun semblait l'emporter sur les divergences, soumet la requête au vote.

La fondation SBB Historic est admise comme 40<sup>e</sup> membre par 25 voix sans opposition.

## 6. Proposition des membres

Aucune requête n'est parvenue au comité.

## 7. Informations actuelles

### 7.1 NIKE Centrale nationale d'information pour la conservation des biens culturels

Les bateaux à vapeur ont déjà été pris en compte, mais pas le matériel roulant ferroviaire. Au 31 mars 2004 lors de l'AG de NIKE, le principe d'une admission de HECH a été acceptée sous réserve de la décision de la présente assemblée générale. Si c'est oui, HECH deviendrait le 30<sup>e</sup> membre de NIKE.

Le caissier Thomas Pulfer révèle que le montant de la cotisation annuelle s'élèvera à CHF 100.00, que les membres du Conseil de cette centrale sont des personnalités importantes de la politique culturelle qui pourraient être utiles à tous. Ils agissent pour la sauvegarde du matériel suisse ou ayant été fabriqué pour la Suisse (voir [www.nike.kultur.ch](http://www.nike.kultur.ch)).

Mise au vote, la proposition d'adhérer à NIKE est acceptée par 26 voix sans opposition.

### 7.2 Cours de base pour les membres HECH exploitant des chemins de fer soumis à l'OFT

Le Président donne la parole à M. Gérard Rochat, ingénieur en électricité, né en 1948, qui a travaillé 4 ans chez BBC et 25 ans aux CFF. Depuis le début 2004, il travaille comme expert chez Molinari Consulting, société fondée en 1994, entreprise de services forte de 14 ingénieurs. Selon lui, un cours HECH devrait avoir pour but :

- d'informer des non-professionnels
- de faire croître l'intérêt pour les exploitations ferroviaires
- de donner de nouvelles perspectives.

M. Rochat prévoit d'organiser des cours traitant des éléments suivants :

- 1) lois et règlements
- 2) Accidents : risques et prévention
- 3) Technique, engins moteurs, voitures, wagons
- 4) Freins
- 5) Signalisation
- 6) Déroulement de l'exploitation
- 7) Pratique

Pour les membres HECH, il pourrait s'occuper de la formation et des examens du personnel. Il distribue un résumé qui s'adresse aux entreprises qui ont la possibilité d'accéder au réseau (Netzzugang) !

De la discussion qui suit cet exposé, il ressort principalement ce qui suit :

- a) Le comité HECH, qui se contentera d'informer les membres mais ne participera pas au financement, désire savoir s'il convient d'offrir aux membres de tels cours. Le prix d'un cours devrait s'élever à environ CHF 200.00 à CHF 250.00 par personne s'il y avait 7 à 8 intéressés.
- b) Si les entreprises voudraient donner de tels cours, il faudrait avoir des personnes reconnues par l'OFT. Dans ce cas, il faudrait trouver des personnes ayant suffisamment de temps pour s'occuper de ces problèmes, car si l'OFT s'occupe actuellement des chemins de fer, cela va également concerner les trams prochainement.
- c) Les cours qui sont prévus actuellement pour les chemins de fer à voie normale peuvent être adaptés aux spécificités des autres chemins de fer.
- d) L'idée de proposer également des cours en français doit être poursuivie également.

Le Président Hugo Wenger demande alors à l'assemblée s'il convient de poursuivre la définition d'un programme de cours.

Cette proposition est acceptée par 24 voix sans abstention.

### 7.3 Prochaine assemblée générale

Le Président Hugo Wenger rappelle qu'il y aura 2 événements importants en 2005, à savoir le 10<sup>e</sup> anniversaire de HECH et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture au public du Parc d'Attractions du Châtelard VS. La prochaine AG se déroulera sur 2 jours en Valais. La parole est donnée à M. Guy-Bernard Philippin qui expose le programme prévu dans le Bas-Valais les 21 et 22 mai 2005 avec la participation du Train Nostalgique du Trient le samedi matin, l'AG l'après-midi, une présentation des membres le soir et la visite du Parc d'Attractions le dimanche.

Il est 12h00 lorsque le Président Wenger peut clore cette assemblée tout en se réjouissant pour la partie dînatoire et les surprises de l'après-midi.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin  
17.04.2004

Annexe : liste des présences